

## Une politique « handicap » en faveur des apprenants

Tous nos établissements proposent un accompagnement individualisé à chaque personne en situation de handicap qui souhaite intégrer l'une de nos formations que ce soit en initial, en apprentissage ou en formation continue.

Vous pouvez être mis en relation avec notre référent handicap et bénéficier de l'accompagnement de notre partenaire Tremplin Handicap pour l'accès à l'emploi en alternance ou en stage.

L'objectif est de vous accompagner tout au long de votre processus de formation. Que la situation soit temporaire, définitive, ou qu'il s'agisse d'un problème de santé grave, des mesures adaptées peuvent être mises en place.

### Au niveau des étudiants sous statut scolaire

L'équipe éducative met en place :

- les PAI (Projets d'accueil individualisé) en lien avec des situations médicales
- les PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) permettant d'adapter les contenus, d'organiser les accompagnements nécessaires, de définir les adaptations aux évaluations.  
Dans le cadre du suivi des équipes
- les PPS (Projet personnalisé de scolarisation)

### Au niveau des apprentis,

En lien avec le référent handicap, l'équipe en responsabilités des apprentis met en place :

- l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus)
- la sécurisation du parcours de formation des apprentis handicapés (y compris pour les examens),
- leur orientation
- leur insertion professionnelle
- leur accompagnement sur leur lieu d'emploi (en lien avec leur maître d'apprentissage, l'équipe tutorale, les chargés d'insertion et les conseillers insertion ou maintien CAP emploi).

### Au niveau de la formation continue,

En lien avec le référent handicap, l'équipe de formateurs met en place :

- l'accueil des participants (en amont et durant la formation)
- l'aménagement matériel et pédagogique de la formation et de l'évaluation.

## CONTACT



Référént Handicap: Lydia VERDEL [secretariat2@creefi-formation.fr](mailto:secretariat2@creefi-formation.fr)

N'hésitez pas à vous adresser à notre référent pour toute demande de formation pour une personne présentant un handicap.